

PROTOCOLE DEPARTEMENTAL SANITAIRE en SPORTS COLLECTIFS

Ce protocole évolutif mentionne les modalités générales à respecter pour lutter contre la propagation du COVID 19. Il pourra être adapté aux conditions sanitaires en vigueur au moment des tournois ou en fonction des règles locales imposées par les instances (préfecture, commune, établissement) aux organisateurs.

Pour compléter ces mesures, l'attestation individuelle parentale pour le pass sanitaire doit être fournie pour chaque participant.

Rappel des gestes barrières



Respecter une distance de 1 mètre



Port du masque OBLIGATOIRE



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Lavez-vous très régulièrement les mains

TOUS non joueurs

Les masques doivent être portés systématiquement par tous en dehors de la zone d'activité.

La distanciation physique de 2 m doit être respectée dès qu'une activité sportive est pratiquée, qu'elle soit en intérieur ou en extérieur, sauf lorsque, par sa nature même, l'activité ne le permet pas.

AUTRES MESURES SANITAIRES A RESPECTER:

- ⇒ La jauge maximale des tournois départementaux est fixée à 4 EQUIPES par terrain.
- ⇒ L'accès aux installations sportives est **INTERDIT AU PUBLIC**. Prendre les dispositions nécessaires pour informer sur place et faire respecter cette règle.
- ⇒ NI VESTIAIRES NI DOUCHES : les joueurs arrivent et repartent en tenue sportive.
- ➡ **MASQUE** : chaque élève prévoit une pochette individuelle nominative pour y ranger son masque durant le temps d'activité.
- ⇒ **RESTAURATION** : chaque élève prévoit de l'eau et ses en-cas dans un sac personnel.
- ⇒ **GEL hydroalcoolique** : chaque établissement prévoit cette solution en quantité suffisante pour permettre la désinfection des mains de ses joueurs à chaque entrée et sortie de match.
- ⇒Attribution d'une **ZONE ATTITREE** à chaque établissement. Les élèves non joueurs doivent obligatoirement s'y rendre et y rester tout le temps d'inactivité. Durant tout ce temps, le port du masque est obligatoire.
- ⇒ **DESINFECTION DES BALLONS** : chaque équipe apporte ses ballons qui serviront pour l'échauffement. Le ballon du match sera fourni par l'organisateur et désinfecté après chaque match
- ⇒ **ARBITRE** : chaque arbitre doit fournir son propre sifflet. L'organisation prévoit 4 sifflets « poires » désinfectés après chaque utilisation.
- ⇒ **TEMPS CONVIVIAL INTERDIT** en fin de championnat.
- ⇒ **REMISE DES MEDAILLES** : Seuls les capitaines d'équipes pourront se rendre au podium pour recevoir les médailles.